

### LA FOURNITURE DES CANTINES EN LÉGUMES FRAIS : DES BESOINS DE SOLUTIONS POUR SA MISE EN ŒUVRE

- Depuis plusieurs années via les démarches PAT sur les territoires Bretons, la question de la relocalisation de l'approvisionnement en produits agricoles de proximité pour les cantines se pose.
- Bien que l'approvisionnement en légumes des cantines soit un des premiers objectifs d'achat local en restauration collective, sa mise en œuvre se heurte à différents freins, à la fois côté producteurs et côté collectivités.
- Des initiatives ont été menées dans de nombreuses communes. Les producteurs et les gestionnaires témoignent de difficultés à installer dans la durée des relations commerciales.
- Quelques raisons sont déjà identifiées: l'offre manquante, la gamme insuffisante, les conditions de prix, les contraintes des marchés publics, le manque d'engagement des collectivités, les contraintes d'équipements, de logistique, ou d'autres freins des acteurs, ...
- Quelle organisation privilégier pour pérenniser l'approvisionnement local en légumes et répondre aux objectifs de la loi EGALIM?
- Fournir des légumes frais pour les cantines : Comment rendre cela possible ?
- Quelles sont les conditions ?

## COLLECTIVITÉS ET PRODUCTEURS : CONSTRUISONS ENSEMBLE UNE EXPÉRIMENTATION POUR IDENTIFIER ET LEVER LES FREINS

- Produire des références, des indicateurs pour comprendre et apporter des réponses concrètes pour les producteurs et les gestionnaires des cantines.
- Fournir des conseils adaptés aux producteurs sur le marché de la restauration collective.
- Créer une boîte à outils pour les élus et gestionnaires de cantines pour un approvisionnement local structuré et adapté à leurs besoins.
- ▼Vue aérienne de la station d'Auray

- Un pilotage et un partenariat producteurs et collectivité :
- COPIL avec Chambre d'agriculture, association des maraîchers du Morbihan, représentants de collectivités et cantines, producteurs
- Une expérimentation grandeur nature entre la station maraîchère d'Auray et une cantine



### UNE EXPÉRIMENTATION EN 5 ÉTAPES

- 1 Précision de la demande avec le COPIL : quels légumes dans les cantines ? Quantités, périodes, formes...
  - Caractérisation de l'offre locale et Bretonne en légumes.
  - Analyse de démarches d'approvisionnement de cantines Bretonnes en légumes.
- Production de légumes par la station et approvisionnement d'une cantine partenaire de l'expérimentation grandeur nature, avec allers retours réguliers entre la station et la cantine pour ajuster le fonctionnement.
  - Analyse des difficultés rencontrées, propositions d'évolution et d'ajustements
- 3 Intégration progressive de producteurs maraîchers pour les fédérer autour du projet et faire émerger des collectifs de producteurs
- 4 Extrapolation et valorisation des résultats, mise à disposition d'outils pour les producteurs et les gestionnaires de cantines (conditions d'organisation de filière du ou des producteurs à la cantine, conditions d'engagements des parties, définition d'un profil de producteur type, groupes de producteurs)
- 5 Production de ressources : outils d'aide à la décision, boite à outils
  - Fiches techniques repères technico économiques Fiches actions pour les collectivités, repères utiles pour permettre les achats de proximité pour des élus, gestionnaires, cuisiniers

### **BUDGET PRÉVISIONNEL**

Année 1 : 166.000 € HT Année 2 : 105.000 € HT

Financeurs à définir

- Précision des objectifs avec COPIL
- Compilation des données et initiatives existantes
- Situation réelle de production et approvisionnement d'une cantine
- Bilan et production de ressources pour les producteurs, les collectivités et les conseillers

1 ETP dédié au projet

# Un site exceptionnel pour une étude et une expérimentation en conditions réelles

- ✓ Une spécificité Bretonne avec un site dédié à l'expérimentation en maraîchage diversifié, une proximité avec les producteurs Bretons, une diffusion publique des résultats et la présentation des essais aux producteurs de fruits et légumes.
- ✓ Une station ouverte toute l'année pour la visite aux collectivités et producteurs.

### Une exploitation de 6 ha de SAU

- x 3 ha en agriculture conventionnelle,
  - 3 ha en AB



- 3000 m² de surface couverte : 10 tunnels froids, un tunnel mobile sur rails, une serre en verre et un bitunnel hors gel
- y Un hangar de 400 m² avec bureaux, laboratoire et surface de stockage et conditionnement

### Des équipements de maraîchage innovants

- Des matériels spécifiques liés à la thématique de la réduction de la pénibilité : robotique, assistants électriques
- y Un tunnel mobile de 200 m² sur rails de 100 mètres
- x Biomatériaux utilisés en paillage et en palissage

### Des équipes Chambre Régionale d'agriculture de Bretagne complémentaires :

### L'équipe Station :

1 responsable, 1 technicienne, 2 ouvriers spécialisés, 1 saisonnier, 1 à 2 stagiaires d'école, 1 secrétaire spécialisée

### L'équipe Légumes :

15 conseillers dont 2 spécialisés en maraîchage, 1 conseiller irrigation, 1 conseiller arboriculture

### L'équipe Territoires :

20 chargés d'animation territoriale, en lien direct avec les collectivités Bretonnes,

4 chargés de mission alimentation, pour l'accompagnement des projets de territoires



**Equipe Station** 

### **Contacts:**

### Station expérimentale d'Auray

Responsable de la station : Maët LE LAN - 06.47.08.39.69

Station expérimentale maraîchère Bretagne Sud, Route du Bono, 56400 AURAY

### **Contacts projet**

Chargée d'études équipe légumes : Maureen GICQUEL - 06.74.24.25.88 Chargée d'animation territoriale Vannes – Auray : Stéphanie FLOCH – 06.30.12.34.78



Mai 2021